

ARRETE MUNICIPAL N° 127/2017

PORTANT AUTORISATION D'UTILISER TEMPORAIREMENT LE DOMAINE PUBLIC

Le Maire de la Commune de Soufflenheim,

VU les articles L 2542-1 (dispositions applicables en Alsace et en Moselle) et L 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article R-225 du Code de la Route,

VU l'organisation du Marché de Noël et la demande du MarchéBus,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toute mesure utile pour assurer la sécurité lors de la vente de produits bio sur la place du Maréchal Leclerc,

ARRETE :

Art.1 : Un emplacement sera réservé pour le stationnement d'un bus sur la **place du Maréchal Leclerc**, devant le Monument aux Morts, **le samedi 2 décembre 2017, de 13h00 à 18h00 pour la vente de produits bio par le MarchéBus.**

Art.2 : Les signalisations seront mises en place conformément à la réglementation en vigueur par la commune.

Art.3 : Toute infraction au présent arrêté sera déférée au Tribunal compétent conformément aux lois et règlements en vigueur.

Art.4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié et inséré au recueil des actes administratifs de la Mairie.

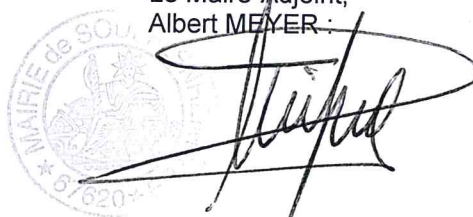
Art.5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Procureur de la République – Strasbourg
- M. le Juge du Tribunal d'Instance – Haguenau
- M. le Directeur du Centre Technique du Conseil Général – Soufflenheim
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie – Soufflenheim
- M. le Commandant du Peloton Autoroutier de Soufflenheim
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie – Haguenau
- SDIS – Schweighouse-sur-Moder
- M. le D.S.T. de la commune de Soufflenheim
- L'association des Producteurs Bio d'Alsace du Nord – Oberhoffen-sur-Moder

Soufflenheim, le 28 novembre 2017

Le Maire-Adjoint,

Albert MEYER :

The image shows the official seal of the Municipality of Soufflenheim, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE SOUFFLENHEIM' and '67620'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Albert Meyer'.